

HSC FORME LES CIL !

Le Correspondant Informatique et Libertés (CIL) va rapidement devenir incontournable pour la sécurité juridique d'un système d'information. Afin d'anticiper ce besoin, la société Hervé Schauer Consultants propose désormais une formation dédiée aux CIL, qui a pour but de leur donner les connaissances indispensables à l'exercice de leurs missions.



Frédéric Connes

FORMATION

Il n'est plus possible aujourd'hui d'aborder la sécurité des systèmes d'information sans inclure les aspects de protection de la vie privée, puisque les systèmes stockent et traitent de plus en plus de données à caractère personnel, qui doivent être protégées conformément aux prescriptions légales et réglementaires. La loi du 6 janvier 1978, fondatrice de la protection des données, a fait l'objet d'une refonte en 2004, qui a notamment créé le poste de CIL, dont tout organisme, privé ou public, quelle que soit sa taille, peut se doter afin d'éviter d'avoir à effectuer la plupart des formalités auprès de la CNIL. La nomination d'un CIL est également, pour l'organisme, une garantie de conformité avec les exigences juridiques en matière de données personnelles, et un moyen d'être conseillé sur ces questions délicates et souvent complexes. Dans les organismes où moins de 50 personnes ont directement accès ou sont chargées de la mise en œuvre d'un traitement, la fonction de CIL peut être confiée à une personne extérieure. La création du CIL par la loi n'est pas anodine, et la tendance actuelle est incontestablement au renforcement du rôle de ce dernier. Ainsi, la proposition de loi déposée par les sénateurs Yves Détraigne et Anne-Marie Escoffier, actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale, a notamment pour objet de rendre le CIL obligatoire dans les organismes dans lesquels plus de 100 personnes ont directement accès ou sont chargées de la mise en œuvre d'un traitement de données à caractère personnel.

Il est donc clair que le CIL va rapidement devenir incontournable pour la sécurité juridique d'un système d'information. HSC propose désormais une formation spécifique « CIL » de 2 jours, dispensée par un ingénieur docteur en droit, qui a pour but de donner aux CIL les connaissances indispensables à l'exercice de leurs missions. Cette formation peut être utilement complétée par la formation « juridique de la SSI », également proposée par HSC, qui est plus générale.

Un autre aspect fondamental pour la protection de la vie privée est la sécurité des données personnelles stockées dans un système d'information. Sur ce point, l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978 fait obligation au responsable du traitement de veiller à l'intégrité et à la confidentialité des données, en prenant toutes les précautions utiles. En pratique, il appartient donc au responsable du traitement de s'assurer que les données ne peuvent pas être compromises, notamment à l'occasion d'un accès non autorisé au système. HSC propose à cette fin des prestations d'audit de

Créée en 1989, la société Hervé Schauer Consultants (HSC, <http://www.hsc.fr/>), spécialisée depuis l'origine en sécurité des systèmes d'information, repose sur trois principes fondateurs. Le premier est l'indépendance de l'entreprise, tant d'un point de vue financier que commercial. Cette absence de lien permet à HSC d'apporter une vision objective et critique sur un marché où le marketing prend souvent le pas sur l'approche pragmatique des problématiques techniques et organisationnelles. Le deuxième principe est la culture de l'expertise, les consultants consacrant un tiers de leur temps à l'animation de conférences, à la dispense de formations (dont plusieurs sont certifiantes), à la recherche et à l'approfondissement des connaissances. Enfin, le dernier principe tient au partage des connaissances, HSC faisant de nombreux retours d'expérience dans ses formations et publiant ses supports de présentation, dans le respect de son code de déontologie.

sécurité et de tests d'intrusion externes et internes, dans le strict respect des stipulations contractuelles et de la légalité. Ce type de prestation peut constituer une aide précieuse pour le responsable du traitement, qui lui permettra de faire corriger les éventuels défauts constatés et donc de se conformer à ses obligations légales.

La nomination d'un CIL et la réalisation de tests d'intrusion sont ainsi des outils essentiels pour la protection de la vie privée à l'ère numérique. ■ ■ ■

FICHE TECHNIQUE

Solutions phares : Formation CIL et Test d'Intrusion

Contact : Lynda Benchikh

Tél. : +33 (0) 1 41 40 97 04

E-mail : formations@hsc.fr

Web : www.hsc-formation.fr

